

PROCES VERBAL **DU CONSEIL MUNICIPAL** **SÉANCE DU 9 AVRIL 2025**

Présents : Thérèse BARIL, Astrid VERDIERE, Nicolas DUMINY, Alain BALZAC, Ludovic HARDY, Isabelle LASNIER, Laurence STENGEL, Vanessa TRAMOUILLE, , Philippe DURECU, Patrick LECOURT, David OLINGUE

Absents excusés: Isabelle MALVAULT, Vincent LEMAITRE, Ludivine CORREIA ayant donné pouvoir à Alain BALZAC, Sophia BARIL ayant donné pouvoir à Thérèse BARIL

Secrétaire de séance : Astrid VERDIERE

ORDRE DU JOUR :

1-Approbation du procès-verbal du 10 mars 2025

2-Affaires générales :

- Attribution des marchés pour la réhabilitation de la salle polyvalente.
- Demande de subvention pour la réhabilitation de la salle polyvalente -modification.

Questions diverses

1-Approbation du procès-verbal du 10 mars 2025 :

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du 10 mars 2025 sans y apporter de modification.

2-Affaires générales :

-Attribution des marchés pour la réhabilitation de la salle polyvalente.

Vu le code des marchés publics,

Vu la consultation pour le marché pour la réhabilitation de la salle polyvalente,

Vu le rapport d'analyse des offres en date du 8 avril 2025,

Après avoir étudié les diverses offres, le conseil municipal décide de retenir la proposition suggérée par le rapport d'analyse des offres et d'autoriser Madame le Maire à signer le marché et tous les documents permettant de réaliser cette prestation avec :

- Lot 1 : Gros œuvre - Carrelage - VRD :
Entreprise : BALBIANO
Montant du Marché : 361 228.02€
- Lot 2 : Démolition - Désamiantage :
Entreprise : HNTP (Haute Normandie Travaux publics)
Montant du Marché : 86 913.03€
- Lot 3 : Charpente – Ossature bois – Bardage :

Entreprise : BOMATEC
Montant du Marché : 185 336.47€

- Lot 4 : Couverture – Bardage :
Entreprise : SEINE FACADE
Montant du Marché : 406 537.00€
- Lot 5 : Menuiseries extérieures aluminium :
Entreprise : LOGI HABITAT
Montant du Marché : 84 319.00€
- Lot 6 : Menuiseries intérieures – Cloisons – Doublages – Plafonds :
Entreprise : RABIOT - CARPENTIER
Montant du Marché : 74 699.64€
- Lot 7 : Électricité :
Entreprise : SFEE
Montant du Marché : 114 000.00€
- Lot 8 : Plomberie CVC :
Entreprise : ANVOLIA
Montant du Marché : 195 940.20€
- Lot 9 : Peinture :
Entreprise : SFP LEDUN
Montant du Marché : 13 500.00€
- Lot 10 : Revêtement de sol sportif :
Entreprise : JMS IDF
Montant du Marché : 57 000.00€
- Lot 11 : Matériel sportif :
Entreprise : NOUANSPORT
Montant du Marché : 15 230.96€
- Lot 12 : Photovoltaïque :
Entreprise : ISOTOIT
Montant du Marché : 49 085.99€

Les crédits budgétaires seront prévus au budget principal de la commune.

-Demande de subvention pour la réhabilitation de la salle polyvalente

Vu la délibération du conseil municipal du 9 décembre 2024, qui avait permis de réajuster le budget prévisionnel pour la réhabilitation de la salle polyvalente et d'acter un plan de financement prévisionnel.
Vu la nécessité de remettre à jour le plan de financement pour les demandes de subventions,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- adopte le plan de financement suivant dans le cadre de cette opération de réhabilitation
- autorise Madame le Maire à déposer des dossiers de demandes de subvention correspondant au plan de financement
- autorise Madame le Maire à signer toutes les conventions de participation financière et de versement avec les organismes précités

PLAN DE FINANCEMENT

Nature des recettes		Base subventionnable	Taux souhaités	Montants souhaités
FINANCEMENTS PUBLICS				1 508 538.33 €
	Fonds de concours équipement sportif de la CU	1 569 584.88 € (base APD)	12% sur base précisée	188 350.19 €
	DETR	1 924 378.08 € (base APD)	Environ 20%	384 875.62 €
	Fonds vert	1 730 659.48 € (base APD)	23.73%	410 741,21 €
	Département	600 000.00 €	30% de la base plafonnée précisée + bonus énergie	252 000.00 €
	Région	1 879 802.20€ (base marchés)	7% sur base précisée	131 586.15 €
	ANS	1 879 802.20€ (base marchés)	7,5% sur base précisée	140 985.16 €
FINANCEMENT PRIVE (la participation de la CAF est considérée comme tel par les services de l'Etat)				131 250.00€
	CAF	525 000.00 €	25.00% sur base précisée	131 250.00 €
PARTICIPATION DE LA COMMUNE				284 589.75 €
	Autofinancement commune			184 589.75 €
	Emprunt			100 000.00 €
TOTAL				1 924 378.08€

Ce plan de financement sera susceptible d'évoluer en fonction des réponses des organismes sollicités pour l'accord de subventions.

Possibilité d'emprunts à court terme pour la TVA et en attente de percevoir les subventions.

Questions diverses

***Jeux pour enfants** : une nouvelle structure et de nouveaux aménagements ont été posés Place de Loisir

*Ecluses Côte Fleurie : pour le moment l'aménagement provisoire semble être efficace

*Balayeuse : la commune avait mandaté une entreprise pour passer la balayeuse dans les rues du centre de Turretot ; cet essai n'ayant pas apporté le rendu souhaité, cette expérience ne sera pas renouvelée.

*Végétalisation : Une entreprise va prendre en charge l'achat d'arbres, d'arbustes et d'hôtels à insectes qui seront installés ensuite sur la commune

*Travaux d'aménagement en cours au cimetière des Bruyères pour faciliter l'accès notamment aux columbariums

*Point sur les effectifs de l'école pour la rentrée scolaire 2025/2026

*Réunion programmée avec les associations pour l'organisation le temps des travaux de la salle polyvalente

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Fait à Turretot, le 10 avril 2025

La Secrétaire de séance

Madame Le Maire,

Astrid VERDIERE

Thérèse BARIL